



# Thermalu Entreprise

## MANUEL DE POSE THERMALU<sup>®</sup> DENEIGEMENT TERRASSES PLATELAGE BOIS

Hôtel Le MANALI  
Courchevel 1650

**THERMALU<sup>®</sup> ENTREPRISE SCOP ARL**  
ZA Les Sablonnières  
05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE  
Tél : 04-92-49-30-16 <mailto:contact@thermalu.eu>

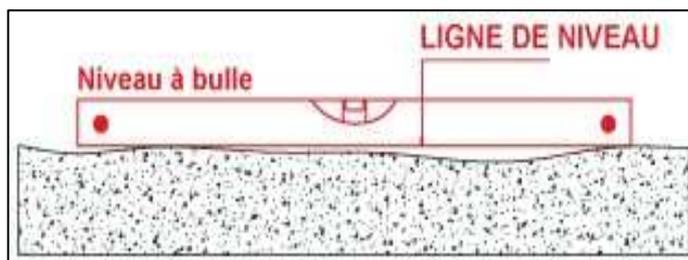
- 1 -

## 1- Réception des terrasses et balcons

- Contrôle de la planéité des lambourdes préalablement effectué par le charpentier suivant les plans de calepinage fournis par Thermalu Entreprise. La distance entre-axe des lambourdes doit être de : 735 mm.



- La pente de la terrasse devra être comprise entre 1% et 5%.



## 2- Mise en place de l'orienteur de flux

- L'orienteur de flux décrit dans la documentation commerciale est mis en place directement sur le complexe réceptionné par simple pose. Son épaisseur correspond à la différence de niveau entre le complexe existant et le sommet des lambourdes. L'orienteur de flux est tenu en place par simple compression du platelage sur celui-ci.

- Une rainure peut être laissée entre les lambourdes et l'isolant afin de permettre une meilleure évacuation de l'eau de fonte de la neige.



### 3- Mise en place des câbles de liaison froide

- Rainurer l'isolant et les lambourdes aux passages des câbles de liaisons froides afin de les ramener toutes à l'emplacement du transformateur.
- Veiller à marquer les passages de câbles dans les lambourdes par un adhésif afin de permettre au charpentier de ne pas les perforer à la mise en œuvre du platelage.



### 4- Mise en place des émetteurs

- Les émetteurs sont déroulés sur les terrasses et balcons en respectant l'ordre de pose donné sur le plan de calepinage fourni par Thermalu Entreprise.
- Ils reposent directement sur l'orienteur de flux. De chaque côté des émetteurs, la zone périphérique repose sur les lambourdes.



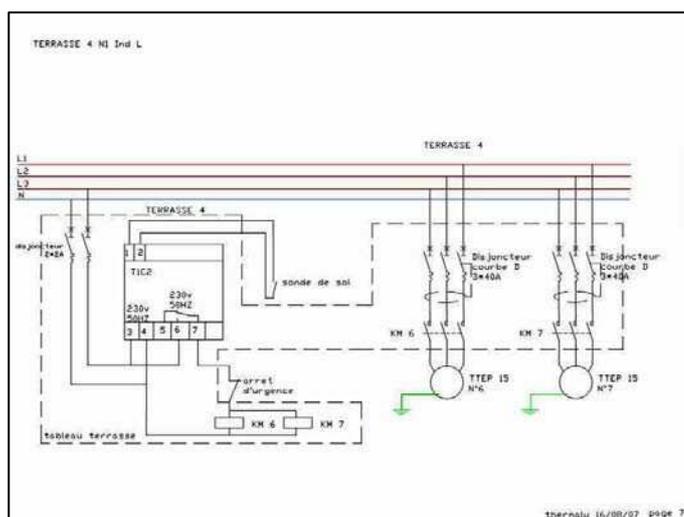
## 5- Fixation des émetteurs sur les lambourdes

- Les émetteurs doivent avoir été centrés par rapport aux lambourdes afin qu'ils ne se chevauchent pas.
- La zone périphérique ne comportant pas de résistances permet de fixer l'émetteur par simple agrafage sur les lambourdes. Afin d'obtenir une bonne tenue lors de la mise en œuvre du platelage il est nécessaire de mettre une agrafe tous les 20 cm.
- Ne pas agraffer les extrémités afin de permettre le rainurage des lambourdes et de l'isolant pour le passage des liaisons froides.



## 6- Mise en place des arrêts d'urgence et thermostats

- Les arrêts d'urgence et les thermostats sont mise en œuvre conformément à la norme NF C 15-100 et en respectant les schémas électriques fournis par Thermalu Entreprise.
- Les schémas électriques fournis par Thermalu Entreprise devront être respectés.



## 7- Contrôle continuité électrique

- Après pose, il est procédé au contrôle visuel de l'installation :
  - présence de toutes les sorties froides.
  - respect du plan de pose.
- Il est ensuite procédé au contrôle électrique :
  - contrôle de la continuité électrique.
- Le bordereau de contrôle de l'installation est à retourner signé et tamponné par l'électricien pour que la garantie prenne effet.

## 8- Mise en place du platelage bois

- Le platelage n'est mis en œuvre qu'après vérification des mesures effectuées précédemment par un installateur de Thermalu Entreprise.
- Le platelage est mis en place perpendiculairement aux lambourdes et est fixé sur les lambourdes à l'aide de vis à bois de dimensions appropriées.



## 9- Mise en place transformateurs et vérifications électriques

- Pose du transformateur à l'endroit prévu dans le dossier de pose Thermalu Entreprise avant la mise en place du capotage de sécurité du transformateur.
- Les raccordements électriques devront obligatoirement être effectués par un électricien.
- Contrôle de chaque liaison froide à l'aide d'une pince ampère métrique obligatoire.
- Les schémas électriques fournis par Thermalu Entreprise devront être respectés.
- Le bordereau de contrôle de l'installation est à retourner signé et tamponné par l'électricien pour que la garantie prenne effet.



**THERMALU® ENTREPRISE SCOP ARL**

ZA Les Sablonnières

05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE

Tél : 04-92-49-30-16 <mailto:contact@thermalu.eu>